

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2023**

Sur convocation du Président, M. Brice BERTAIL, les membres de l'Amicale Laïque de Vassieux se sont réunis le 16 novembre 2022 à 21h00 dans la salle de gymnastique des primaires du groupe scolaire Edouard Herriot pour la tenue l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

- La présidence de l'assemblée est assurée par M. Brice BERTAIL en sa qualité de Président de l'association.
- Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Mme Valérie DECIMO, Secrétaire Générale de l'association.

Les membres présents lors de cette assemblée sont :

- M. Brice BERTAIL, administrateur, membre du bureau, Président
- M. Patrick DU TREMBLAY, administrateur, membre du bureau, Vice-Président
- Mme Valérie DECIMO administrateur, membre du bureau, Secrétaire Générale
- M. Frédéric BERARD, administrateur, membre du bureau, Trésorier
- Mme Carole MASSET, administrateur
- Mme Sylvia DIXNEUF, administrateur
- Mme Blandine GAS, adhérente
- Mme Isabelle DAVID-ALART, adhérente
- Mme Francesca JANUTOLO, adhérente
- Mme Véronique KARAGIANNIS, adhérente
- Mme Sibylle DE ROFFIGNAC, adhérente
- Mme Anne-Eloïse IVEY, adhérente
- et d'autres adhérents.

Est représenté par un pouvoir :

- M. Nicolas GOURDOL, adhérent (représenté par Mme Marine DE ROFFIGNAC)

Le président de l'assemblée remercie les adhérents présents d'être venus, et rappelle le rôle de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il déclare qu'aucun quorum n'étant exigé pour sa tenue, celle-ci peut valablement délibérer. Les votes se font à la majorité des membres présents ou représentés.

Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- APPROBATION DU RAPPORT MORAL
- APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022
- PERSPECTIVES
- RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS
- QUESTIONS DIVERSES

BILAN MORAL

Présenté par M. Brice BERTAIL

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale Laïque de Vassieux réunit les adhérents et bénévoles disponibles, et elle est convoquée au regard des statuts.

Le président rappelle l'objet de l'association (article 1):

« L'association dite «Amicale Laïque de Vassieux » a pour but :

- *de participer à l'épanouissement des enfants du groupe scolaire et du quartier en leur proposant des activités post scolaires culturelles et sportives.*
- *de proposer aussi aux adultes des activités sportives et culturelles*
- *d'organiser des fêtes et des spectacles*
- *de mettre sur pied toute activité et manifestations susceptibles d'intéresser le quartier.*

L'association accepte toute personne, quel que soit son lieu de résidence. »

Récapitulatif de l'exercice et de certains points

Un mail a été adressé dès la fin de saison 2021-2022 pour que les adhérents puissent se réinscrire sur le site alvassieux.fr.

De plus en plus d'adhérents utilisent ce réseau ou notre adresse électronique pour nous contacter. Nous obtenons de plus en plus d'inscriptions via la plateforme HelloAsso en lien avec notre site. Dès l'été 2021, plusieurs personnes se sont préinscrites via le site de l'ALV en lien avec HelloAsso ou par courrier.

Plusieurs inscriptions ont été par ailleurs récoltées lors de la permanence de 17h à 20h au gymnase de l'école E. Herriot. Nous avons eu également quelques inscriptions le lendemain, lors du Forum des Associations organisé par la ville de Caluire : plusieurs personnes sont venues se renseigner sur le stand, d'où l'importance d'y assurer une permanence.

Comme l'an dernier, nous avons demandé le versement de la cotisation de 9 euros correspondant à l'adhésion à l'association pour les cours d'essai (2 possibles).

Les adhésions via le site de l'ALV permettent aux adhérents de s'inscrire, de régler directement en ligne et d'avoir tout de suite un justificatif. Cela simplifie les démarches et est source de moins d'erreur dans les données collectées sur les adhérents. Hello Asso est le gestionnaire du site des inscriptions.

Beaucoup d'adhérents de la précédente saison ont renouvelé leur adhésion

Nous constatons encore qu'il est très difficile de limiter le nombre d'adhérents par cours car tous ne s'inscrivent pas via le site web de l'ALV.

Locaux pour les activités

Comme les années précédentes, l'ALV, la Mairie et le groupe scolaire Edouard Herriot ont conclu une convention d'occupation des locaux scolaires : les 2 gymnases et la BCD.

L'ensemble des cours ont été maintenus - sauf le 2ème cours de pilates - avec les mêmes intervenants -sauf pour le cours de baby gym qui a été dispensé par l'intervenante en pilates et renforcement musculaire.

L'ensemble des intervenants sont appréciés par les adhérents qui suivent leurs cours. S'ils ne peuvent pas dispenser l'un de leur cours, ils doivent prévenir les adhérents et l'association. Ils ont la possibilité de reporter ce cours en fin de saison. En général la dernière semaine du mois de Juin.

Activités organisées par l'ALV :

Activités	Intervenant(e)		Jour	Horaire	Salle
Yoga	Lagrelle	Catherine	Lundi	18h45-22h (2 cours)	SGM
Pilate	Decimo	Colette	Mardi	20h-21h	SGP
			Mercredi	09h-10h00	SGP
Théâtre	Achilli	Julia	Mardi	17h45-19h15	SGP
			Mercredi	10h30-11h45	
			Jeudi	17h-18h30	
Guitare	Rigaud	Christophe	Mardi	17-22h (3 cours)	SGP
Baby gym	Décimo	Colette	Mercredi	09h-10h	SGM
Chorale	Rigaud	Christophe	Mercredi	19h30-20h30	SGP
Gym	Koua	Justin	Mercredi	19h15-21h15	SGM
Renforcement musculaire	Decimo	Colette	Jeudi	20h00-21H00	SGP
Sophrologie	Chazot	Stéphanie	Jeudi	19h-21h (2 cours)	BCD

Les activités et les locaux occupés sont assurés auprès de MAIF, de même que le Méliès et les annexes pendant le spectacle.

Le spectacle de fin de saison

Le spectacle s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce

- aux prestations des adhérents et à leurs professeurs Julia et Christophe,
- aux membres du bureau de l'ALV pour la préparation de la fête de fin de saison, la tenue des stands permettant aux adhérents de se restaurer, le rangement et nettoyage après le spectacle,
- aux adhérents, et parents pour les préparations apportées,
- au bénévole qui s'est occupé de la sonorisation, papa de Titouan GAILLARD,
- au matériel mis à disposition gratuitement par la mairie de Caluire et Cuire
- aux responsables du Méliès et de la salle paroissiale qui ont accepté de nous louer les locaux et le parking.
- au beau temps...

Cette année nous avons constaté le vol de boissons dans les frigos de la salle paroissiale. Nous avons limité le chahut et les déchets (les boissons et aliments étaient interdits dans la salle) grâce à la surveillance de la salle de spectacle par les bénévoles.

Rappel : nous ne pouvons pas avoir la salle un autre jour que le mardi soir (réservation en novembre).

Perspectives

Au moment de l'Assemblée, le nombre d'inscriptions pour 2023-2024 est de 130.

Beaucoup plus de femmes que d'hommes dans les cours adultes, et 50 enfants/ados.

Vigilance à avoir sur les adhésions d'une année sur l'autre car baissent du nombre depuis quelques années d'où une baisse du budget de fonctionnement : il semble que 2022-2023 dérogera à cette tendance.

Pour la prochaine saison 2023-2024, décision a été prise par le bureau d'augmenter les cotisation pour les cours de 2,5 %, et la rémunération de certains intervenants.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2022-2023

Présenté par M. Frédéric BERARD

AMICALE LAÏQUE DE VASSIEUX - ALV Balance exercice du 1er septembre 2022 au 31 août 2023

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	26 677,00 €	INDEMNITES	28 766,00 €
ADHESIONS	1 143,00 €	TELEPHONE	100,83 €
VENTES FETE	615,61 €	INTERNET	167,98 €
SUBVENTIONS	1 400,00 €	ASSURANCES	671,47 €
REV. FINANCIERS	721,01 €	LOCATIONS	480,00 €
		ACHATS ACTIVITÉS	79,97 €
		FRAIS RECEPTION	134,20 €
		ACHATS FETE	329,03 €
		AUTRES	42,50 €
		FRAIS BANCAIRES	46,66 €
	30 556,62 €		30 818,64 €
Solde exercice (perte)	262,02 €		
TRESORERIE		<u>Factures non parvenues:</u>	
Compte courant	3 453,48 €	Location salle de la Paix	85,00 €
Livret	45 000,00 €		
HelloAsso	0,00 €		
Caisse	23,40 €		
Solde de trésorerie	48 476,88 €		

Le bilan financier 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

AMICALE LAÏQUE DE VASSIEUX - ALV Budget prévisionnel exercice 2023-2024

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	27 350,00 €	INDEMNITES	29 000,00 €
ADHESIONS	1 300,00 €	TELEPHONE	100,00 €
VENTES FETE	600,00 €	INTERNET	150,00 €
SUBVENTION	1 400,00 €	ASSURANCES	700,00 €
REV. FINANCIERS	300,00 €	LOCATIONS	600,00 €
		ACHATS FETE	350,00 €
		FRAIS BANCAIRES	50,00 €
	30 950,00 €		30 950,00 €
Solde de l'exercice			0,00 €

Le budget prévisionnel 2023-2024 approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Le Président rappelle (article 13) que seuls les membres à jour de leur cotisation 2021-2022 peuvent postuler comme futurs Administrateurs.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration actuel démissionne de tous les postes occupés, et, à l'exception de M. BERTAIL, ils se représentent au Conseil d'Administration.

Ils sont réélus pour 2 ans au Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Se présentent au conseil d'administration :

- Mme Blandine GAS
- Mme Isabelle DAVID-ALART
- Mme Francesca JANUTOLO
- Mme Anne-Eloïse IVEY
- Mme Sibylle de ROFFIGNAC
- Mme Véronique KARAGIANNIS
- M. Nicolas GOURDOL

Les candidats se présentent brièvement, et confirment leur candidature au Conseil d'Administration.

Ils sont élus pour 2 ans au Conseil d'Administration de l'association à l'unanimité des présents ou représentés.

Le nouveau Conseil d'Administration est en conséquence composé de :

- Mme Carole MASSET
- Mme Sylvia DIXNEUF
- M. Patrick ESPEROU du TREMBLAY
- M. Frédéric BERARD
- Mme Valérie DECIMO
- Mme Blandine GAS
- Mme Isabelle DAVID-ALART
- Mme Francesca JANUTOLO
- Mme Anne-Eloïse IVEY
- Mme Sibylle de ROFFIGNAC
- Mme Véronique KARAGIANNIS
- M. Nicolas GOURDOL

Aucune autre question n'étant présentée à l'ordre du jour, il est mis fin à la séance à 22h00

Le président de séance
M. Brice BERTAL

La secrétaire de séance
Mme Valérie DECIMO